

Compte rendu du conseil municipal du 30/04/2021

Présents : Philippe MOREAU, Alexandra BAILLY, Christian NICOLAS, Anne-Sophie BRIDE, Guillaume BARTHE, Laurent FROMONT, Marie-Sandrine BLANCHOT, Francis DROUHIN et Reynald BERTIN

Absent Excusé : Jean-Paul BOUILLEUX

Secrétaire : Reynald BERTIN

Ouverture du conseil à 18h40.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte rendu de la dernière réunion du 12/04/2021.

2/Approbation des comptes de gestion et administratif du CCAS

Absence de mouvement sur l'année 2020. Les excédents ont été reversés au budget communal.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif du CCAS.

Arrivée de Cyril DUCRY à 18h51

3/ Recrutement d'un agent contractuel pour le poste de secrétaire de mairie

Mandat est donné au maire pour supprimer le poste de l'ancienne secrétaire de mairie en cas de besoin.

Délibération pour création d'un emploi permanent, à compter du 3 mai 2021, votée à l'unanimité des membres présents.

Madame Laetitia GAFFOUR est recrutée comme adjointe administrative principale de 2ème classe (9 pour, 1 contre).

Proposition d'un temps de travail de 17h30 par semaine, soit un mi-temps (8 pour, 2 contres).

4/ Prise de décision pour l'éventuel transfert à ECLA de la compétence PLU.

Le conseil décide de ne pas transférer la compétence PLU à ECLA à 8 voix pour et 2 abstentions.

5/ Information et questions diverses

La mare : pour obtenir un financement de l'agence de l'eau, il faut dépasser 10 000 € de travaux revêtant le caractère de sauvegarde de biodiversité ou de réaménagement naturel dans ce but.

Pour assurer sa bonne alimentation en eau et ainsi augmenter le budget global alloué au projet, il serait possible de restaurer le canal souterrain dans les prés privés en le découvrant en majeure partie et en plantant des haies en bordure. Cette solution qui apparaît surdimensionnée et coûteuse en entretien ultérieur n'a pas convaincu le conseil.

Autre solution : en s'appuyant sur l'étude d'une classe de BTS de Montmorot, réinstaller des niches écologiques pour les batraciens aux abords de l'étang.

Pour ne plus se préoccuper de la gestion de niveau d'eau : inversion du barrage (en V) et réalisation des travaux d'étanchéification sur les berges.

Regroupement Pédagogique Intercommunal (nos écoles avec Gevingey) : vu les nombreuses oppositions soulevées, une réunion et/ou un prochain conseil municipal sont à prévoir concernant le supplément à verser à notre commune voisine au titre de l'année 2020 et la réintégration des frais de l'année en cours (2021) pour éviter l'avance de frais par Gevingey.

Clôture du conseil municipal à 19h50.

Le Maire,
Philippe MOREAU

